



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_04_37

Date de convocation du conseil : 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette

Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Objet : Acquisition du bâtiment ALLAMIGEON

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

M. Bernard HERBRETEAU rappelle au conseil municipal que, par délibération n° D2023_01_1, il avait été décidé d'acquérir un bien immobilier cadastré Section AD numéros 339 – 505 et 508, sous réserve des obligations incombant à la commune quant aux locataires actuels du bâtiment.

Les locataires, n'étant pas intéressés par l'acquisition de ce bien, se sont engagés à libérer les lieux à l'issue de leur bail, soit au 1^{er} août 2024.

Le prix de la vente est fixé à 41 500 € et la rédaction de l'acte authentique pourrait être confiée à Me FAULCON, Notaire à Montmoreau.

Les frais afférents à ce dossier seront supportés par la Commune, notamment les frais notariés de l'Etude de Me FAULCON.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE l'acquisition du bien immobilier, sis 27 avenue de l'Aquitaine, cadastré Préfixe 230 Section AD numéros 339, 505 et 508 d'une contenance totale de 1 322 m² appartenant à l'indivision ALLAMIGEON, pour une valeur de 41 500 € net vendeur.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, en cas d'empêchement, à signer l'acte authentique devant Maître FAULCON, Notaire à Montmoreau ainsi que tout document relatif à cette cession.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN